

Afrique: Opposition à la mise en oeuvre des APE, la coalition s'élargit

Le Potentiel (Kinshasa)

18 Octobre 2006

Publié sur le web le 18 Octobre 2006

Faustin Kuediasala
Kinshasa

La société civile des pays d'Afrique, Caraïbes et Pacifique (ACP) ne veut plus rester en marge des négociations qui doivent aboutir le 1er janvier 2008 à la mise en oeuvre des Accords de partenariat économique, cette nouvelle forme de coopération au développement que l'Union européenne a consignée dans l'accord de Cotonou, signé en 2000 avec les pays ACP.

Le cercle des opposants à la mise en oeuvre de cet accord s'élargit. Mais, l'Union européenne n'entend pas baisser les bras, déterminée à respecter son calendrier qui prévoit l'entrée en vigueur de ces accords dès le 1er janvier 2008.

En l'an 2000, l'Accord de Cotonou mettait un terme aux accords successifs de Lomé, qui réglaient depuis 1975 la relation entre l'Union Européenne (UE) et les pays ACP (Afrique-Caraïbes-Pacifique). Cet accord novateur, dont l'objectif était « la réduction et à terme l'éradication de la pauvreté ; le développement durable et l'intégration progressive des pays ACP dans l'économie mondiale », prévoyait des changements radicaux au niveau des relations commerciales entre les deux parties. Ce que la plupart des Ong membres de la société civile des pays ACP redoutent aujourd'hui, craignant de profondes perturbations dans leurs économies respectives, en raison de la fragilité de leurs structures économiques.

L'opposition s'est donc du coup élargie, appelant vivement à une révision du calendrier de mise en oeuvre des Accords de partenariat économique, dont l'entrée en vigueur est prévue dès janvier 2008.

En effet, la non-réciprocité, qui soutend les Accords de Lomé garantissait pour la plupart des produits ACP un libre accès au marché européen sans ouverture en retour, est jugée en contradiction avec les règles de l'Organisation mondiale du commerce (OMC). L'Accord de Cotonou entendait donc mettre en place un nouveau régime commercial entre les deux parties qui soit « en conformité avec les dispositions de l'accord instituant l'OMC », qui soit « introduit progressivement » et se fondait « sur les initiatives régionales des Etats ACP », ainsi que sur « un partenariat véritable, stratégique et renforcé » : les Accords de partenariat économiques (APE).

D'ici la mise en place de ces accords, les membres de l'OMC ont consenti aux deux parties une exception aux règles existantes. Cette dérogation expirera le 31 décembre 2007 et depuis est suspendu comme l'épée de Damoclès sur les négociations. Jusqu'à cette date, les APE, ou toute disposition alternative, devront être signés ; sans quoi les pays ACP non-PMA perdront une partie de leurs préférences commerciales actuelles.

La Commission européenne entend mettre en place six APE avec six régions ACP qui sont supposés accélérer les initiatives d'intégration régionales existantes. Ils incluent l'obligation de réciprocité, donc l'ouverture des marchés ACP aux produits européens, après un délai maximal de 10 à 12 ans. Or, considérant le niveau de développement économique actuel des pays ACP, la question se pose si une telle ouverture est en conformité avec leurs besoins économiques.

LA PRESSION S'INTENSIFIE

Pendant que la date butoir approche, la pression sur les gouvernements ACP augmente, lesquels se montrent de plus en plus récalcitrants à poursuivre l'approche de la Commission. Ils voient mal comment les APE pourraient contribuer à leur développement, comme le prétend l'Union Européenne. En même temps, l'opposition aux pourparlers en cours s'organise également dans les Etats membres de l'UE.

A l'heure où une évaluation intégrale des négociations s'amorce, il est donc grand temps pour la société luxembourgeoise de débattre les négociations d'accords que le Luxembourg est supposé signer dans un peu plus d'un an et qui affecteront directement la vie quotidienne de plus de 500 millions de personnes.

C'est surtout en Afrique de l'Ouest que des Ong se montrent actives dans les débats autour des négociations des APE. Les occasions ne manquent pour elles de présenter quelques bonnes raisons pour retarder la signature d'un APE entre l'UE et la région formée par les pays de l'Union économique et monétaire de l'Afrique de l'Ouest (Uemoa). Les raisons s'appliquent aussi bien en Afrique de l'Ouest que dans d'autres régions telles que l'Afrique centrale où se retrouve la RDC qui s'est associée aux pays de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (Cemac) dans les négociations des APE.

Pas plus tard qu'hier, la Coalition « Ghana rade and ivelihoods (GTLC) » a mobilisé les citoyens pour dire « non aux Accords de partenariat économique » sous leur forme actuelle durant une semaine, soit du 25 au 30 septembre.

La Coalition a organisé un forum public le 25 septembre 2006 à Accra pour informer le public sur les APE entre l'UE et les pays ACP, ainsi que sur les implications pour les économies et sociétés des ACP. Elle a aussi tenu un forum au centre d'un marché afin de sensibiliser le grand public sur ces questions.

Ibrahim Akalbila, coordinateur de programme de GTLC, a rappelé, évoquant le cas du Ghana et d'autres pays en développement, les expériences désastreuses du Programme de rétablissement économique (PRE) et des Programmes d'ajustement structurel (PAS) qui ont eu pour effet d'éliminer et de réduire, dans certains cas, les tarifs à l'importation, engendrant un impact négatif sur les industries et les petits agriculteurs au Ghana. Il a dit que « la société civile pense que les APE, s'ils sont appliqués sous leur présente forme, auront des effets similaires que le PRE et les PAS ».

Par conséquent, la coalition a demandé la suspension des négociations afin de revoir leur contenu. La coalition a également demandé que la Commission Européenne considère l'inclusion du traitement spécial et différencié pour les pays en développement. Elle a insisté sur le fait que l'accès au marché doit correspondre aux intérêts en matière d'exportation des pays pauvres. De plus, selon elle, les Etats membres de l'UE devraient fournir une assistance financière supplémentaire destinée à renforcer les capacités des entreprises et producteurs des ACP et une compensation de la perte de préférences.

DAVID ET GOLIATH

Les activités furent également l'occasion de lancer le document d'information d'Oxfam International intitulé « Partenaires inégaux : Comment les Accords de partenariat économique UE-ACP pourraient nuire aux perspectives de développement d'un grand nombre de pays parmi les plus pauvres ».

Le document argumente que « dans le cadre des APE actuellement proposés, les agriculteurs et les producteurs de nombreux pays parmi les plus pauvres du monde seront soumis à la concurrence directe et inéquitable de producteurs européens, performants et hautement subventionnés ».

L'intégration régionale entre pays ACP sera sévèrement affectée. Les gouvernements ACP vont perdre une part substantielle de leurs revenus ainsi que nombre d'instruments de politiques publiques dont ils ont besoin pour promouvoir leur développement économique et social. La Coalition a appelé les Ghanéens, et plus particulièrement les autorités, à « jouer un rôle conscient pendant les négociations et après la conclusion d'un accord. La menace que pose les APE pour la société toute entière est trop grande pour fuir ses responsabilités.

GTLC met en garde contre le fait d'enfermer les pays dans un modèle prédéterminé de libéralisation ». « Cela les empêchera de développer de nouvelles industries dans l'avenir », les privant de l'indépendance réelle que les ACP ont formellement obtenue lors de la décolonisation. STOP AUX APE

Comme au Ghana, la société civile se mobilise de plus en plus pour dire « Stop aux APE » sous leur forme actuelle. Oxfam international, le Réseau des organisations paysannes et des producteurs agricoles de l'Afrique de l'Ouest (ROPPA), le Conseil national de concertation et de coopération des ruraux (CNCR), et d'autres acteurs de la société civile ont organisé conjointement une conférence de presse le 27 septembre 2006 .

Cette manifestation, marquant le 4ème anniversaire du début de l'ouverture des négociations entre l'UE et les pays ACP a été également mise à contribution pour lancer officiellement le document d'information d'Oxfam international « Partenaires inégaux ».

Dans leur déclaration, les représentants de la société civile du Sénégal ont notifié à l'assemblée que des négociations inégales sont en train de se dérouler en vue de conclure des APE entre certaines des économies industrialisées les plus avancées et un ensemble de pays parmi les plus pauvres du monde Pour eux, l'UE a la possibilité de développer des relations commerciales plus justes avec les pays ACP, mais l'existence de disparités aussi fortes dans leur pouvoir de négociation pourrait aisément aboutir à des résultats inéquitables.

Tous ensemble, les organisations de la société civile sénégalaise, travaillant sur les questions de commerce craignent que le développement futur des pays ACP ne soit ruiné par les tactiques de l'Union Européenne pour la signature de ces accords, sous leur forme actuelle.

Dans son document d'information, Oxfam International mentionne que près la moitié (41%) des exportations des ACP sont à destination de l'Europe, alors que le commerce avec les ACP n'est que menue monnaie pour le géant économique européen. Le montant des primes versées par les entreprises de la City de Londres à leurs dirigeants est ainsi plus élevé que ce que l'Europe dépense pour acheter des produits issus de l'ensemble des pays ACP.

